

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2019

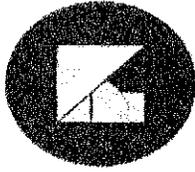
CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2019

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-5
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	6
Évolution des actifs nets	7
Résultats	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10-15



ZARUCCHI KENDI INC.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC qui comprennent le bilan au 31 mars 2019 et les états de l'évolution des actifs nets, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

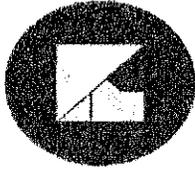
Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

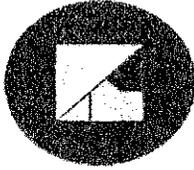


Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le syndicat à cesser son exploitation;



ZARUCCHI KENDI INC.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

· nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représente les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Zarucchi Kendi Inc.

ZARUCCHI KENID INC.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Laval, date d'approbation

[†] Khirredine Kendi, CPA auditeur, CGA

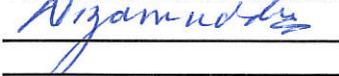
CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

BILAN
AU 31 MARS 2019
2019

2018
(redressé)

	Corporation	Fiducie Ville de Montréal	Fiducie Québec en forme	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF					
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse	174 065	29 378	4 049	207 492	171 841
Débiteurs (note 4)	28 116	-	2 383	30 499	27 416
Frais payés d'avance	12 692	-	-	12 692	2 005
Soldes interprojets	(1 571)	1 571	-	-	-
	<u>213 302</u>	<u>30 949</u>	<u>6 432</u>	<u>250 683</u>	<u>201 262</u>
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>54 322</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>54 322</u>	<u>79 377</u>
	<u><u>267 624</u></u>	<u><u>30 949</u></u>	<u><u>6 432</u></u>	<u><u>305 005</u></u>	<u><u>280 639</u></u>
PASSIF					
PASSIF À COURT TERME					
Créditeurs (note 6)	74 061	-	6 432	80 493	60 306
Revenus reportés	18 997	-	-	18 997	14 578
Portion à court terme de l'obligation découlant de contrat de location- acquisition (note 7)	2 340	-	-	2 340	9 383
	<u>95 398</u>	<u>-</u>	<u>6 432</u>	<u>101 830</u>	<u>84 267</u>
OBLIGATION DÉCOULANT DE CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (note 7)	<u>6 630</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>6 630</u>	<u>8 970</u>
	<u><u>102 028</u></u>	<u><u>-</u></u>	<u><u>6 432</u></u>	<u><u>108 460</u></u>	<u><u>93 237</u></u>
ACTIFS NETS					
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉS	45 352	-	-	45 352	61 024
	<u>120 244</u>	<u>30 949</u>	<u>-</u>	<u>151 193</u>	<u>126 378</u>
	<u>165 596</u>	<u>30 949</u>	<u>-</u>	<u>196 545</u>	<u>187 402</u>
	<u><u>267 624</u></u>	<u><u>30 949</u></u>	<u><u>6 432</u></u>	<u><u>305 005</u></u>	<u><u>280 639</u></u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION





CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019		2018	
	Investis en immobilisations \$	Fiducie Ville de Montréal	Corporation	Total
		Non affectés \$	Non affectés \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT	61 024	94 793	31 585	187 402
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(22 946) ⁽¹⁾	32 725	(636)	9 143
Disposition nette d'immobilisations	(2 109)	2 109	-	-
Remboursement de l'obligation découlant de contrat de location-acquisition	9 383	(9 383)	-	-
SOLDE À LA FIN	45 352	120 244	30 949	196 545
				187 402
				\$

¹ Se compose de l'amortissement des immobilisations.

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019			2018
	Corporation	Fiducie Ville de Montréal	Fiducie Québec en forme	Total
	\$		\$	\$
PRODUITS				
Subventions (note 8)	538 534	12 575	-	551 109
Revenus de location	131 655	-	-	131 655
Activité - organisation et inscription	46 927	-	-	46 927
	<u>717 116</u>	<u>12 575</u>	<u>-</u>	<u>729 691</u>
CHARGES				
Salaires, charges sociales et sous-traitance	486 219	-	-	486 219
Fiducie - Québec en forme	-	-	-	34 837
Fiducie - Ville de Montréal	-	13 211	-	6 801
Formation	2 004	-	-	397
Publicité et promotion	1 018	-	-	1 841
Location d'équipements	193	-	-	467
Frais d'activités	50 982	-	-	51 132
Matériel d'activités	21 685	-	-	4 444
Papeterie et fournitures de bureau	12 781	-	-	11 602
Entretien et réparations	78 843	-	-	74 175
Déplacements	2 330	-	-	710
Frais de déplacements - tournoi	-	-	-	3 452
Assurances	3 038	-	-	8 210
Télécommunication	4 160	-	-	3 498
Honoraires professionnels	16 299	-	-	7 860
Alarme et sécurité	1 703	-	-	3 495
Amortissement des immobilisations	22 946	-	-	26 776
Intérêts, frais bancaires et pénalités	3 136	-	-	2 607
	<u>707 337</u>	<u>13 211</u>	<u>-</u>	<u>670 615</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>9 779</u>	<u>(636)</u>	<u>-</u>	<u>45 211</u>

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	9 143	45 211
Amortissement des immobilisations	22 946	26 776
	<u>32 089</u>	<u>71 987</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Créances et subventions à recevoir	(3 083)	14 377
Frais payés d'avance	(10 687)	16 403
Créditeurs	20 187	(15 174)
Apport reportés	-	(159 552)
Revenus reportés	4 419	(8 744)
	<u>10 836</u>	<u>(152 690)</u>
RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	<u>42 925</u>	<u>(80 703)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(2 000)	(5 217)
Disposition d'immobilisations	4 109	-
ENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	<u>2 109</u>	<u>(5 217)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
REMBOURSEMENT D'OBLIGATION DÉCOULANT DE CONTRAT LOCATION-ACQUISITION ET SORTIES NETTES DE FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	<u>(9 383)</u>	<u>(10 792)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	35 651	(96 712)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>171 841</u>	<u>268 553</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>207 492</u></u>	<u><u>171 841</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse.

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

1- STATUTS CONTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC est un organisme sans but lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 31 décembre 1993 et il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

- Gérer l'ensemble des installations en fonction des attentes de l'ensemble de la population de Parc-Extension;
- Organiser des événements spéciaux sur demande des organismes du milieu et de la population;
- Réaliser des activité d'autofinancement;
- Assurer l'accessibilité aux organismes et à la population;
- Promouvoir l'organisation et la réalisation d'activité sportives, de loisirs, culturelles et communautaires;
- Favoriser des échanges et des relations harmonieuses entre les différents groupes culturels et ethniques du quartier.

2- REDRESSEMENT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Au cours de l'exercice précédent, l'organisme n'a pas comptabilisé la disposition du contrat de location-acquisition du photocopieur avant la date prévue de fin du contrat. Le 27 juillet 2017, le bailleur de fonds a repris le photocopieur et a remis à l'organisme un nouveau photocopieur, d'une valeur de 12 870 \$, payable sur 66 versements mensuels de 195 \$. En conséquence, le bilan au 31 mars 2018 a été retraité. Au 31 mars 2018, les soldes des immobilisations et de l'obligation découlant de contrat de la location-acquisition ont augmenté de 11 115 \$, correspondant au retraitement de la note 5- Immobilisations et de la note 7- Obligation découlant de contrat de location-acquisition. Le redressement n'a eu aucun impact sur les résultants de l'exercice précédent et sur l'actif net d'ouverture.

3- PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

3- PRINCIPALES METHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services de soutien communautaire et à l'administration sont présentés dans le fonds Corporation. Le fonds de Fiducie Québec en forme présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents au projet Québec en forme.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Inscription aux activités

Les inscriptions aux activités sont constatées aux produits lorsque les activités ont lieu.

Produits de location

Les produits provenant des locations sont inscrits linéairement sur la période couverte par ces derniers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux et durée ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux/Durée</u>
Équipement et mobilier	Dégressive	20 %
Équipement - Salle de conditionnement physique	Dégressive	20 %
Équipement informatique	Dégressive	30%
Salle Cardio - Boxe	Dégressive	20 %
Équipement gymnase	Dégressive	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	7 ans
Site internet (WEB)	Dégressive	30%
Système d'alarme	Dégressive	20 %
Uniforme Modema et Ozzier Basketball	Dégressive	30%
Équipements loués en vertu d'un contrat de location-acquisition d'équipements	Linéaire	3 à 5 ans

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

3- PRINCIPALES METHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ces actifs et passifs financiers au coût après amortissement. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition.

4- DÉBITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Corporation		
Clients	22 558	13 658
Taxes à la consommation	-	7 331
Avances	<u>5 558</u>	<u>5 558</u>
	<u>28 116</u>	<u>26 547</u>
Fiducie Québec en forme		
Fonds à recevoir Québec en forme	2 383	-
Taxes à la consommation	<u>-</u>	<u>869</u>
	<u>2 383</u>	<u>869</u>
	<u><u>30 499</u></u>	<u><u>27 416</u></u>